Le patrimoine rural de notre région : que lire ?

Thierry Le Roy

Il faut reconnaître que l'intérêt de notre « société savante » pour le patrimoine de Saint-Antonin et de sa région a longtemps privilégié l'habitat urbain, et, bien entendu, les monuments les plus emblématiques de nos bourgs comme la maison Romane. Nos derniers bulletins, y compris celui-ci, ont naturellement fait grand cas de la thèse de l'historienne Cécile Rivals sur l'histoire de l'urbanisme Saint-Antoninois, et beaucoup de place à des articles sur la maison romane.

Pourtant, cela fait un moment que, dans notre région, le patrimoine rural est étudié, sinon toujours reconnu. Les recherches effectuées depuis plusieurs années pour le compte du « Pré-Inventaire » à l'intérieur de l'ancien canton de Saint-Antonin ont permis, dans les années 1980-1990, de mettre en évidence les richesses de l'habitat rural encore présent, aussi bien sur un plan quantitatif que qualitatif. On parle là, aussi bien de l'habitat proprement dit, des demeures traditionnelles, que de tout ce patrimoine en pierres sèches, gariottes et cabanes, puits et citernes, pigeonniers ou murets, à la restauration desquels se vouent, depuis longtemps déjà, des associations comme l'APICQ ou Maisons Paysannes de France.

La protection légale de ce patrimoine est encore mal assurée. Nous avons, sur une partie du territoire de la commune de Saint-Antonin, depuis 2008, le régime des ZPPAUP (désormais « sites patrimoniaux remarquables »), qui soumet toute transformation de l'aspect du bâti à un avis (simple) de l'ABF. Mais cela ne couvre pas même tous les hameaux de la commune, ni, a fortiori, du reste du canton. Et on a vu, lors de l'élaboration récente du plan d'urbanisme intercommunal de notre communauté de communes, que la liste du patrimoine rural protégé que nous avions proposée n'a pas résisté longtemps aux inquiétudes des propriétaires de bâtiments d'exploitation agricole.

C'est pourquoi notre association, sur la proposition, il faut le dire, de Gino Pessotto, a pris en 2017 l'initiative d'une nouvelle activité offerte à ses adhérents, tendant à faire mieux connaître ce patrimoine, et à montrer que chacun peut, à son niveau, participer à sa sauvegarde. Commencé dans le hameau de Tabarly le 14 octobre 2017, ce programme de visites-découvertes et d'initiation se poursuit en 2018 dans le hameau de Sainte-Sabine (avril), puis au Bosc (juin). Pour accompagner cette nouvelle activité, nous voulons aussi répondre à la curiosité technique et historique de nos adhérents, par des conférences et des conseils de lecture.

En juillet 2018, Patricia Aleyrangue, du Service régional de l'Inventaire (équipe du

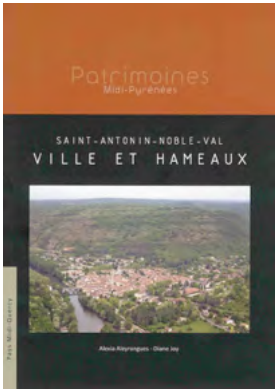

Pays Midi-Quercy, basée à Caylus), présentera l'histoire et l'architecture d'une maison paysanne traditionnelle emblématique de notre territoire, conférence dont nous publierons le texte dans le bulletin de 2019. Aujourd'hui, nous voulons, en outre, signaler les articles et publications les plus accessibles à ceux qui voudraient approfondir leurs connaissances du patrimoine rural de notre région.

1) Pour la connaissance des hameaux, au moins de ceux de Saint-Antonin, il faut se reporter aux recherches effectuées par l'équipe de l'Inventaire du Pays Midi-Quercy, publiées en 2010 dans la collection « Patrimoine Midi-Pyrénées » sous le titre « *Saint-Antonin-Noble-Val, ville et hameaux* » (disponible à la librairie de Saint-Antonin). Y sont particulièrement décrits et analysés, outre l'habitat isolé des campagnes, quatre des hameaux de la commune (qui en compte plus de 20!): Servanac, Tabarly, Sainte-Sabine et Gautier. Avec cette publication, on a voulu, précisément, compléter pour le patrimoine rural l'exposé du travail d'inventaire patrimonial, initialement concentré dans notre canton sur le bâti plus urbain (inventaire des richesses artistiques du canton, 1992).

2) Pour mieux connaître le patrimoine en pierres sèches le plus répandu le long de nos sentiers, les murets, on peut se reporter à un article de Michel Ferrer paru dans notre bulletin de 1999, déjà: *« Sauvegarde des murets de pierre sèche »,* illustré (voir page suivante) par l'exemple un peu exceptionnel des hauts murets, restaurés, rapiécés ou pansés par leur propriétaire, le long de l'ancienne route des diligences de Saint-Antonin à Puylaroque, entre Raynal et Tarrau. L'auteur ouvrait son article dans ces termes:

« Jadis, sur les causses, le nécessaire épierrage des sols avant tout travail de la terre à facilité la construction de murets de pierres sèches, utilisés pour clôturer les champs, parquer les bêtes ou limiter les chemins et les propriétés.

« Autour de Saint-Antonin ou la pierre abonde, il n'est pas un endroit où l'on ne rencontre ce genre de clôture ou de limite. Il est celles qui ont souffert du temps et sont crevées de brèches, et celles dont une partie a été volontairement rasée sur quelques mètres, afin d'ouvrir un passage aux engins d'aujourd'hui.

« Amassées sans liant, les pierres semblent avoir été disposées de façon aléatoire. Pourtant, en y regardant bien, d'aucuns voient qu'elles ont été choisies, disposées et placées au mieux, ce qui explique la pérennité de ces murets tout gris, mouchetés de lichen d'ombre. Cela révèle le sens de l'équilibre et l'art de l'assemblage des paysans - des bergers et des bouviers le plus souvent - qui patiemment les dressèrent. »

On peut consulter cet article sur notre site savsa.net. On peut aussi se procurer le guide illustré, réalisé par Gino Pessotto qu'il distribue aux participants à nos ateliers de visite et initiation.

3) *« L'architecture des garriottes sur le causse de Saint-Antonin »* est le titre d'un article de Jean-Claude Fau paru dans le bulletin de la Société Archéologique et Historique de Tarn-et-Garonne (SAHTG) de 1975 (p. 11), consultable sur le site de cette société (Source Gallica-bnf.fr), mais aussi accessible sur notre site (savsa.net).

On connaît « ces cabanes circulaires, coiffées d'une toiture conique et bâties en pierres

sèches, à l'exclusion de tout autre matériau ». On en trouve dans tous les pays calcaires du monde méditerranéen, mais particulièrement sur les causses du sud-ouest du massif central. Jean-Claude Fau en a fait le repérage lorsque l'Inventaire des cantons de Caylus et Saint-Antonin a révélé leur nombre important ici.

Son article nous éclaire sur l'étymologie de l'appellation « *garriotte* », dominante ici. Puis, il en circonscrit le temps (qui le fait remonter au néolithique) et l'espace (architecture du Quercy, mais qui se rattache au bassin occidental de la Méditerranée).

Un temps sans limite ? Les garriottes sont, pour la plupart, sans âge, non millésimées à la différence des maisons, et le plus souvent dépourvues d'indices stylistiques qui permettraient de les dater. Et pourtant, ce temps a passé : « la dernière garriotte s'est bâtie sur le causse il y a une centaine d'années », écrivait-il en 1975, et elles sont pratiquement toutes abandonnées.

Dans l'espace, c'est la géologie, la pierre calcaire, qui commande : « les plus fortes densités se rencontrent à l'intérieur du triangle Septfonds - La Capelle-Livron - Saint-Antonin », à l'ouest de la Bonnette.

L'article n'est pas avare de descriptions : de l'implantation, des murs, des toits, illustrées par des photos d'un puits-gariotte près de Servanac, d'un poulailler-garriotte à Tabarly, d'un pigeonnier-garriotte près de Raynal. Aussi bien Jean-Claude Fau a inventorié les fonctions : jamais d'habitat permanent (pas de trace de foyer, ni de cheminée), mais des usages agricoles liés souvent à la bergerie, adaptables aussi à la volaille. On passe ainsi à l'étude des pigeonniers, et aux extensions de la technique des garriottes à d'autres usages : fours à pain, citernes et puits couverts… Les garriottes qu'on voit aujourd'hui ont survécu à ces usages, et sont devenues les témoins d'une civilisation ancienne mais encore proche, qu'on peut qualifier de « lithique ».

4) L'année suivante (1976), le même Jean-Claude Fau poursuivait son enquête architecturale en passant des garriottes aux *« maisons rurales traditionnelles de la région de Saint-Antonin »* (bulletin SAHTG, 1976, p 57).

Il franchissait en même temps un degré dans l'enthousiasme sur la richesse de notre habitat rural : *« on ne rencontre que rarement une telle concentration de demeures paysannes traditionnelles ; et il ne semble pas exagéré d'affirmer que ces maisons atteignent une beauté et une plénitude dont il existe peu d'équivalents ».*

Son étude oppose - mais est-ce évident aujourd'hui aux visiteurs ou aux habitants ? - la « maison élémentaire » à la « *maison à balet* ». Matériaux, agencement, ouvertures, la maison élémentaire, de village ou isolée, se reconnaît aisément ; mais elle a moins résisté à l'épreuve du temps que la maison à balet. Cette dernière s'en distingue par des préoccupations de confort et d'ordre esthétique, qui faisaient de sa maison un objet de fierté pour son propriétaire. Ce dernier gravait souvent sur le linteau de la porte, à côté de l'année d'achèvement, ses nom et prénom. Traductions architecturales : la distinction étage/rez-de-chaussée ; l'orientation au midi ou au levant de

la façade principale ; l'accès au logis de l'étage par un escalier extérieur débouchant sur le « balet », palier ouvert, simple perron ou véritable « loggia » à l'italienne ; la présence d'un pigeonnier, marque d'aisance, soit situé dans l'angle sud-est sous l'avancée du toit (avec la « randière » pour l'envol des pigeons et pour leur protection contre les rongeurs), soit constitué en tourelle, soit enfin, dans les fermes les plus cossues, érigé en bâtiment isolé. Allez voir à Servanac, aux Aliguières, à Gouvern, à Cambayrac, au Caussaviel…

Photo Gino Pesetto

Maison de maître à Montpalach

Sur ces maisons jamais stéréotypées - avec pourtant le calcaire comme unique matériau (jusqu'à l'arrivée de la tuile canal), on apprend le vocabulaire des techniques de construction ; on apprend les évolutions qui font par exemple que les linteaux, cintrés au XVIIIe siècle, deviennent droits au XIXe ; qu'on trouve encore des fenêtres à meneaux datant du XVIIIe siècle… Et toute une page sur le décor sculpté ou gravé de la porte d'entrée.

Pourtant, comme les garriottes, ces maisons rurales, même « à balet », échappent selon Jean-Claude Fau à toute classification artistique. C'est peut-être ce qui les oppose, sur la période d'environ deux siècles dont on a vraiment la trace, à l'habitat urbain des bourgs de la région, Saint-Antonin mais aussi bien Parisot, Varen ou Verfeil, où l'architecture - parfois plus ancienne - est tributaire du tracé des rues, pas libre de l'orientation des maisons, recourt à d'autres matériaux, briques ou colombages.

Jean-Claude Fau a identifié, grâce aux Inventaires, plus de 80 de ces maisons rurales, à découvrir sur le causse, et jusque vers le Ségalat à l'Est. ■

Bibliographie

Christian Lassure, « *Les cabanes en pierres sèches de France* », et « *La pierre sèche, mode d'emploi. Préparer son chantier. Édifier un mur. Construire une cabane. Remonter un mur de soutènement* »

Dans le Tarn-et-Garonne : André Gaubert, « *Habitat traditionnel paysan en haut et bas Quercy* », et « *Vivre en Quercy. Maisons paysannes et patrimoine rural* »

Dans le Lot : Revue Quercy Recherche, articles de J.-L. Obereiner

Dans le Pays Midi Quercy, livret sur les murets en pierre sèche

À Saint-Antonin : outre la bibliographie des articles de Jean-Claude Fau, voir dans la dernière édition du guide des sentiers de randonnée de la SAVSA, le développement sur le patrimoine rural.

[ARCHITECTURE] [CABANE] [FAU JEAN-CLAUDE] [GARIOTTE] [LE ROY THIERRY] [MURET] [PATRIMOINE RURAL]